

ASSEMBLÉE MENSUELLE

#06-2013

Lundi 10 juin 2013

Présents : Maire : Michel LeBlond
Conseillère: Rinette Parent
Conseiller : Gino Couturier
Conseiller : Daniel St-Germain
Conseiller : Alain Ouellette
Secrétaire : Evelyn Therrien

Le Maire ouvre la réunion à 20 h par la prière.

06-2013(1): Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Conseiller Ouellette que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Appuyé par le Conseiller St-Germain.

Adopté

06-2013(2): Lecture et adoption du procès-verbal:

Proposé par Conseillère Parent que le procès-verbal #05-2013 soit accepté tel que présenté. Appuyé par le Conseiller Couturier.

Adopté

06-2013(3): Divulgence d'un conflit d'intérêts

Aucun

06-2013(4): Adoption des factures de mai 2013:

La Conseillère Parent propose que le paiement des factures de mai soit accepté tel que présenté au montant de 13,104.25 \$. Appuyé par Conseiller Couturier.

Adopté

06-2013(5): Réduction fond réserve fonctionnement des services publics:

La Conseillère Parent propose qu'un montant de 2,000 \$ soit retiré du fond réserve fonctionnement du Service public et transféré au fond fonctionnement d'eau et égouts afin de respecter le règlement 97-145 de la Loi sur les municipalités. Appuyé par Conseiller Ouellette.

Adopté

06-2013(6): Transfert du Fond réserve remplacement des services publics :

La Conseillère Parent propose qu'un montant de 32,794.00 \$ soit transféré du fonds de réserve de remplacement des services publics au fond capitaux du service public afin de faire les modifications nécessaires au système d'eau potable telle que proposée par la firme d'ingénieur Roche. Appuyé par Conseiller St-Germain.

Adopté

06-2013(7): Octroi pavage des rues :

Nous avons reçu quatre soumissions pour le pavage de rues.

Ray's Paving :	139,676.25 \$
Tim Paving :	158,600.00 \$
Madawaska Paving :	146,046.60 \$
J. Bernard & Son :	253,554.95 \$

Le Conseiller Couturier propose que les travaux du pavage des rues soient octroyés à la compagnie Ray's Paving au montant de 139,676.25 \$, ces travaux seront effectués à la condition que nous obtenions l'approbation de la Commission des emprunts capitaux par la municipalité. Secondé par Conseillère Parent.

Adopté

06-2013(8): Annuler Politique N° 4 :

Cette politique va à l'encontre des normes du travail Nouveau-Brunswick, Conseillère Parent propose que la Politique N° 4-2011 soit annulée afin de respecter les normes du travail Nouveau-Brunswick. Secondé par Conseiller Couturier.

Adopté

06-2013(9): Entente entre Luc Frenette & Village de Rivière-Verte :

Conseillère Parent propose que l'entente N°-2013-02, entre Village Rivière-Verte et M. Luc Frenette soit acceptée tel que présenté. Secondé par Conseiller Couturier.

Adopté

06-2013(10): Rapport des comités:

A) Département des Finances et Évaluations des employés :

Conseillère Parent propose que son rapport soit accepté tel que présenté.
Appuyé du Conseiller St-Germain.

Adopté

B) Département des Loisirs:

Conseiller Ouellette propose que son rapport soit accepté tel que présenté.
Appuyé du Conseiller Couturier.

Adopté

C) Département eau, égouts et voirie:

Conseiller Couturier propose que son rapport soit accepté tel que présenté.
Secondé par Conseiller Ouellette.

Adopté

D) Département sécurité et comité:

Conseiller St-Germain proposa que son rapport soit accepté tel que présenté.
Secondé par la Conseillère Parent.

Adopté

06-2013(11) : Autres :

A) Le Maire explique que nous avons reçu deux soumissions pour l'installation de thermopompe à la Petite École :

Yvon Belzile Réfrigération : 39,600.\$

Atlantic Heating & Cooling : 29,203.\$

Conseiller St-Germain proposa, que la soumission à Atlantic Heating & Cooling soit retenue pour l'installation de thermopompe à la salle Petite École au montant de 29 203.\$ plus taxe. Secondé par Conseiller Couturier.

Adopté

B) Conseillère Parent propose et appuyé par Conseiller Couturier qu'aussitôt que nous obtiendrons l'approbation ministérielle auprès de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités, que le village de Rivière-Verte demande une marge de crédit auprès de la Caisse Populaire des Trois Rives pour une période d'un an dans le fond capital général (compte 162057) au montant de 340,000 \$, pour l'asphaltage des rues ainsi que la rénovation de la salle Petite École

Adopté

C) Maire expliqua que la COGERNO louait deux espaces à la Petite École, mais à la suite de la nouvelle structure de la Commission des Services régionaux le budget a diminué. Ce qui va occasionner une diminution monétaire, il nous propose de louer seulement un local au montant de 500 \$ par mois, de dire le Maire.

Sur ce, Conseiller Ouellette propose d'accepter l'offre de service de la Commission des Services régionaux, de louer un local au montant de 500 \$ par mois pour une période de 3 ans à la salle Petite École. Appuyé par la Conseillère Parent.

Adopté

06-2013(12): Prochaine réunion mensuelle :

La prochaine réunion mensuelle aura lieu lundi 9 septembre 2013.

06-2013(14): L'ajournement :

Proposé par Conseillère Parent à 21 h.

Secrétaire municipale

Maire